

Compte-rendu du Conseil d'école jeudi 7 novembre 2023

Ecole maternelle Gustave Doré

1. Adoption du règlement interne du Conseil d'école

Le règlement interne du conseil d'école est adopté à 23 votes pour et une abstention (voir annexe).

2. Présentation de la nouvelle équipe

Enseignantes et Atsem :

Il y a eu une fermeture de classe, donc un poste d'enseignant en moins, mais nous avons pu garder un poste d'Atsem.

ATSEM :

Une Atsem par classe de PS, une pour deux classes à l'étage en MS et GS

Nous avons une Atsem volante, Sarah.

Classe lavande, PS : Catherine Buchart Atsem : Solenn Oswald

Classe tournesol, PS : Arlène Kremer (lundi mardi) et Salima Dali (jeudi vendredi) Atsem : Sabrina Spengler

Classe coquelicot, PS/MS : Aline Frussotte (lundi mardi) et Claire Lanzarini (jeudi vendredi) Atsem : Christina Colledani

Classe jasmin : MS/GS bilingue : Anna Strumpler Atsem : Isabelle Geoffroy

Classe bouton d'or : MS/ GS : Marie-Laure Lebas Atsem : Marie-Claude Fuchs

Classe marguerite MS/GS : Mélodie Geiger Atsem : Isabelle Geoffroy

Classe myosotis MS/GS : Eva Le Blastier Atsem : Melissa Merckel

Classes tulipe et lilas, MS/GS bilingues : Aurélie Sylvain (allemand) et Virginie Imbs (français) Atsem lilas : Marie-Claude Fuchs / Atsem tulipe : Melissa Merckel

AESH :

Mmes Vania Raigosa, Djemila Benlekehal, Hajar El Hatimi, Louise-Amalia Fischer et Sophie Schellinger s'occupent d'enfants à besoins particuliers.

Hajar El Hatimi est en arrêt maladie depuis la rentrée de septembre et elle n'est pas remplacée.

Il manque une AESH pour un enfant de petite section.

Par ailleurs, deux élèves ayant une notification pour une AESH à temps plein ne bénéficient en réalité que d'un mi-temps.

3. Bilan de la rentrée

Effectifs :

214 élèves inscrits à la rentrée (239 en 2022) : à part en bilingue, la baisse des effectifs est sensible avec une moyenne de 23,6 élèves par classe en monolingue, et 26,3 en bilingue. La baisse est sans doute due au redécoupage de la carte scolaire, et à l'ouverture de l'école privée la Doctrine chrétienne à l'entrée de Cronenbourg.

218 à ce jour, 219 jeudi.

Nous sommes donc en mesure de respecter la règle : 24 élèves maximum en grande section.

Vie scolaire :

Fête de la rentrée : bonne participation de la part des familles, merci aux parents élus pour leur aide. Le retour des enfants était positif aussi. Cela a permis aux parents de faire connaissance. Les enfants étaient fiers d'emmener les parents dans l'école et de présenter leurs camarades. La position des enfants pour le chant est à garder.

La première session de l'école des quatre saisons dehors s'est déroulée la dernière semaine avant les vacances d'automne. Les photos seront bientôt projetées dans le hall, pendant l'accueil le matin. Les élèves ont jardiné (ils ont préparé le jardin pour l'hiver et planté des bulbes), fabriqué des hérissons, fait des cabanes avec des cartons, du land art, ont transporté des pommes de pin dans les huttes à l'aide de brouettes, ont dansé et identifié les différents arbres de la cour.

Seule la classe Jasmin a profité d'une sortie de proximité avant les vacances de la Toussaint. Les autres classes organiseront des sorties au parc en 2^{ème} période. Notre projet « école du dehors » suit donc son cours.

Notre projet « poussins » démarrera le jeudi 9 novembre. Nous allons recevoir 7 œufs ainsi que tout le matériel pour que les poussins se développent. L'éclosion aura lieu le 30 novembre. Après il faudra nourrir les poussins.

Les classes bilingues vont se rendre le jeudi 9 novembre au cinéma dans le cadre du festival Augenblick.

La fête du court métrage aura lieu cette année du 20 au 26 mars 2024. Nos élèves visionneront la programmation proposée.

Quatre classes (Myosotis, Jasmin, Marguerite et Bouton d'or) iront à la piscine d'HautePierre au mois de juin.

Quatre classes se rendront à la ferme de Rhinau : jeudi 23 mai pour les classes tournesol et lavande, lundi 3 juin pour les classes coquelicot et myosotis.

Présentation du registre « santé et sécurité »

La directrice rappelle que le registre santé et sécurité est à la disposition de toute personne de l'école (enseignants, agents, parents d'élèves) tant pour consulter les fiches que pour en rédiger lorsqu'un dysfonctionnement entrave et met en danger l'activité scolaire.

La réponse de la hiérarchie est obligatoire.

Une fiche concernant le système d'ouverture du portail principal a été rédigée par la directrice.

On ne peut pas déroger à la réglementation PPMR. C'est un problème partagé avec d'autres écoles. Possibilité de mettre un code ou de poser deux boutons à presser simultanément. L'équipe soulève la tension que cela génère pour elle. Une équipe de travail est déjà réunie. La PPMR est l'exception alors que la priorité devrait être la sécurité des enfants.

4. Adoption du règlement intérieur de l'école

Trois points à modifier :

- *la ligne sur les horaires : « accueil à 13h50 ».*

- « Les associations ~~locales~~ à intérêt général à but non lucratif peuvent intervenir et afficher dans l'école »
- « En cas de crise sanitaire et en accord avec l'ARS »

Il sera voté au 2^{ème} conseil.

5. Présentation du PPMS attentat / intrusion de l'école et des exercices prévus dans ce cadre

Le PPMS (plan particulier de mise en sécurité) est un document visant à adopter les bons gestes en cas de problème. Deux types de PPMS : risques majeurs (tempête, tremblement de terre, inondation...), et attentat intrusion. Chaque adulte de l'école est responsable d'une mission dans le but de mettre les élèves en sécurité.

Cinq exercices sont programmés chaque année selon les risques : un exercice « attentat intrusion » avant les vacances de Toussaint, deux exercices d'évacuation incendie, dont un au mois de septembre, deux exercices « risques majeurs ».

Calendrier des exercices :

Jeudi 14 septembre : Evacuation incendie. Bilan : sortie rapide et efficace.

Vendredi 13 octobre : PPMS intrusion / attentat. La voix n'est pas assez audible. Propositions d'ajouter une sonnerie ou un signal lumineux. Même le signal incendie est faible.

Jeudi 16 novembre : PPMS tempête.

6. Photographie scolaire

Question pour les parents élus : nous proposons la formule « photo de classe avec photo individuelle ».

Vote : 10 pour.

Vote : 1 contre.

7. Restauration scolaire et services périscolaires

5 Atsem et 1 animatrice, et 4 vacataires pour les enfants avec notification MDPH (dont 3 AESH), et 1 fraîchement recrutée. 10 vacataires classiques, 10h par semaine. Une personne est en cours de recrutement (la service civique de la maternelle). 130 enfants mangent en deux services. 162 sont inscrits à la cantine : gros taux de fréquentation.

35 enfants viennent au périscolaire du matin.

Le soir, 89 enfants sont inscrits, 70-75 fréquentent. Il y a 4 groupes dont 3 mêlant tous les niveaux, environ 20 enfants par groupe. Equipe : 6 animateurs, et 1 seulement mardi et jeudi et 3 vacataires.

Un roulement est mis en place dans les salles pour que chaque groupe puisse aller partout.

Il y aura un moment festif à Noël.

Cette rentrée, 6 ou 7 postes sont à pourvoir, de fait de la position géographique de Cronenbourg. L'équipe sera enfin complète bientôt.

Projets :

Emotions à l'accueil du matin, et possible aussi le midi et le soir.

Strasbourg capitale du livre : 500€ de budget pour toutes les écoles Hautepierre-Cronenbourg. Achats de livres jeux « Ma première aventure ». La commande devrait arriver bientôt.

Janvier : semaine de la nutrition, avec des gouters à thèmes.

En fin d'année, la thématique sera les Jeux Olympiques (passage flamme olympique 26 juin).

Le CSC va être démolit et reconstruit en 2027, ce qui va désengorger la cantine. Nous accueillons 35-40 élèves de la maternelle Perey.

Des mesures sonores ont été réalisées : 75 décibels, ce qui est tout à fait acceptable.

Le périscolaire sera fermé pour des moments de cohésion.

8. Réponses aux questions des parents d'élèves communiquées avant le conseil d'école

Concernant le périscolaire :

- Quels goûters sont autorisés ou non ? (Qu'est ce qui est considéré comme friandise et n'est pas autorisé ?)

Selon le règlement intérieur, les friandises et bonbons sont donnés uniquement pour les anniversaires. Sont déconseillés les produits trop salés et trop sucrés, et certains laitages. Proposition de distribuer un flyer. Ce sera évoqué en janvier.

Pourquoi ne pas fournir un goûter aux enfants, ainsi ils auraient tous le même, et ce serait équilibré. Cela a un coût, et cela demanderait aux parents de s'inscrire pour commander les goûters. Problème de stockage du goûter aussi.

Concernant la cantine :

- Est-ce que le nombre d'enfants inscrits est équivalent à l'an dernier ?

Oui environ.

- Est-ce que la ville a prévu de faire évoluer la plate-forme du kiosque famille ?

Ce n'est ni intuitif, ni simple d'utilisation. Du côté du périscolaire aussi. L'intitulé des mails envoyés incite à supprimer le mail. Il y a toujours 10 repas végétariens commandés en plus pour des urgences.

- Est ce qu'il est possible que le personnel qui intervient à la cantine tienne une liste des enfants et note dessus s'ils ont bien mangé ou non ?

C'est une organisation énorme. Les Atsem font remonter au responsable le nom des enfants qui ne mangent pas assez de manière répétée. Les Atsem le signalent aussi aux enseignantes. Les parents soucieux peuvent venir en parler à l'équipe.

- Est-ce qu'il est possible pour des parents qui le souhaitent de venir aider bénévolement sur le temps de restauration ? (cela se fait à Hœnheim Ried).

Pour des raisons de responsabilité et d'organisation, l'aide bénévole de parents n'est pas envisageable. Toutefois les parents qui souhaiteraient venir voir comment se déroule un temps de cantine peuvent venir déjeuner un midi avec les enfants. Pour cela, ils doivent le faire savoir à l'avance afin que leur accueil puisse être organisé.

Concernant les mouvements de grève :

- Des craintes sont exprimées quant à de nouvelles fermetures régulières de la cantine qui pourraient engendrer des fuites d'élèves vers le privé.

Il y a eu trois journées de grève en octobre. Quand il y a une grève prévue, le service est fermé d'office. Le personnel n'a pas de préavis.

- Est-ce qu'il y a eu des avancées suite aux mouvements du début d'année pour le personnel ?

Les Atsem ont vu des avancées. Malheureusement, il y a encore trop de vacataires à défaut de personnel formé. Les métiers de l'animation ne sont pas assez attractifs. Il faut aussi solliciter les députés sur ces questions. Les étudiants sont présents dans le centre-ville. Ici c'est trop loin de la faculté, et trop rigide (tous les jours). Des opérations de tractage sont menées. Ici l'équipe est stable et compétente.

- Nous sommes prêts à soutenir les revendications par le biais de pétitions par exemple si on y est associé. Les parents veulent savoir pourquoi il y a une grève.

Les parents d'élèves ne sont pas une entité collective, donc c'est de leur responsabilité individuelle.

Une Atsem par classe : personne ne candidate car le métier n'est pas assez attractif.

Concernant l'enseignement :

Les parents sont contents de confier leurs enfants à une équipe bienveillante.

- Quels sont les projets prévus dans les classes ?

Il existe des projets communs à différentes classes, discutés en conseils des maîtres. J'en ai parlé précédemment. Pour les projets qui ne concernent qu'une seule classe, si vous voulez les connaître, vous pouvez vous rapprocher de l'enseignante de votre enfant pour lui demander. En règle générale, les projets sont exposés lors des réunions de rentrée ou par mail ou par affichage au moment où ils sont décidés.

Il y a eu très peu de parents présents aux réunions de rentrée. Le frein pour les parents est la non-présence des enfants. Aucun créneau de réunion ne convient à tout le monde.

- Est-il possible de faire des sorties plus régulières avec les enfants ?

Un montant pour les transports est alloué chaque année et réparti par classe de manière équitable. Au-delà de ce crédit mairie, les sorties organisées coûteraient très très cher Certains parents seraient satisfaits de payer 8 ou 10 € (au minimum), mais d'autres n'auraient pas les moyens. En raison du coût des transports et de la difficulté à réserver des cars, nous ferons sans doute plus de sorties de proximité au parc cette année.

Outre l'aspect financier, il est compliqué de trouver assez de parents pour encadrer les sorties. Le taux d'encadrement est imposé : 1 adulte pour 8 enfants. Si ce n'est pas respecté, la sortie est annulée.

Les enseignantes ont souvent du mal à trouver des parents accompagnateurs, cela freine.

Les enseignantes ont peur de peser dans le budget des familles en accumulant les sorties.

On pourrait faire une liste de parents volants qui sont disponibles spontanément pour une autre classe.

- Est-il possible de prévenir vraiment plus en avance des sorties pour que les parents puissent s'organiser ?

Nous prévenons aussi vite que possible. Exception pour les « sorties neige » pour lesquelles il faut attendre le dernier moment pour être sûr de trouver de la neige.

- Contre la diffusion de dessins animés en classe. Les enfants sont déjà suffisamment exposés aux écrans en dehors de l'école.

Les enseignantes de l'école sont très sensibilisées à ce sujet, elles conseillent d'ailleurs fortement à certains parents de limiter les écrans à la maison.

Dans l'école, les enfants sont très peu exposés aux écrans. Ceux-ci servent aux apprentissages. Notre école a été dotée comme toutes celles construites récemment d'un VPI (vidéoprojecteur interactif) et d'une liseuse par classe. Ce sont des tableaux non électroluminescents (donc sans lumière bleue). C'est comme si les enfants regardaient une grande affiche.

Il existe une programmation propre à l'école qui fait partie du PEAC (Parcours d'Education Artistique et culturelle). Les enfants sont invités à visionner en fin de chaque période (ce qui correspond à 5 séances) environ 30 minutes pour les PS et MS et 45 minutes pour les GS, en général une œuvre cinématographique soit issue du dispositif « Ecole et cinéma », soit en lien avec le projet de la classe.

Concernant la mairie :

Concernant la sécurité dans et aux abords du bâtiment :

- L'ombrage dans la cour qui a été refusé au motif qu'il y a suffisamment d'ombre avec les arbres et le préau. Or le préau est vitré c'est une fournaise en été. L'espace entre la maternelle et l'élémentaire sera un jardin pédagogique auquel les enfants n'auront pas accès en autonomie. Nous demandons qu'une solution soit trouvée afin de permettre aux enfants d'être à l'ombre sur la partie cour avec le revêtement de sol.

La question a été creusée : on ne peut pas mettre des points d'attache dans la cour, dangereux. Ajouter des toiles n'est pas possible techniquement (résistance au vent, etc). Il faudrait faire des travaux pour restructurer. Pas de visibilité sur les délais et les projets. Les objectifs climatiques sont récents, donc peu intégrés au projet.

- Est-il possible d'en savoir plus sur les projets de réaménagement du plan de circulation du quartier et le développement des pistes cyclables aux abords de l'école ? En attendant que cela se fasse est-il possible d'aménager une piste cyclable provisoire pour accéder à l'école ? En effet, l'accès n'est pas du tout pratique et freine un grand nombre de parents à venir avec leurs enfants à vélo.

Changement de plan : il y a un groupe de travail, qui soumet ses projets aux commerçants et aux riverains. Il faut diminuer le nombre de véhicules qui transitent par le quartier pour raccourcir leur trajet. Devant l'école, il y aura la piste cyclable VéloStras en 2024-25. D'ici là il y aura des aménagements plus provisoires, avec des tracés au sol. Plus d'attaches pour vélos sont prévues, à l'extérieur, du côté de la maison de M. Chatto, et du côté de la maison en travaux. Il n'y aura plus de bus route de Hurtigheim. L'accès à l'école à vélo est difficile.

- Est-ce que des actions sont prévues contre la prolifération du moustique tigre ? Est-il envisageable d'installer des pièges ?

Solution évoquée : mettre des chauves-souris.

- La présence de la police est appréciée à la sortie de l'école

Il y a eu une équipe de policiers municipaux. Ils ont été placés sur d'autres secteurs. On pourrait aussi mettre une personne avec un gilet. Il y a un effet dissuasif quand il y a la police.

- Remplacement de la CTA :

Litige entre l'entreprise qui est intervenue en urgence et l'entreprise qui a posé l'installation, mais ils ont trouvé un terrain d'entente. Budget de 30 000€. L'intervention aura normalement lieu le 17 novembre. Les moteurs sont commandés. Il faut aérer, mais les fenêtres ne s'ouvrent pas en oscillo-battant.

9. Coopérative : présentation des comptes

Nous avons commencé l'année avec 5769,51 € sur le compte, il reste deux factures de l'année comptable précédente pour 400 €.

La fête de la rentrée a rapporté 900 € de bénéfices. Nous avons décidé en conseil de maîtres d'utiliser cet argent pour payer un spectacle de Noël aux enfants.

Nous avons entré en caisse une moyenne de 22,38 € par enfant scolarisé grâce aux participations des familles. Nous nous sommes concertées et avons choisi de financer via la coopérative les actions qui concernent toute l'école seulement, par souci d'équité. Par exemple : pour les classes qui vont au cinéma, le coût total est demandé aux familles, pour le bal de carnaval ou le spectacle de fin d'année le coût sera diminué, car partiellement pris en charge par la coopérative. L'école des 4 saisons est entièrement financée par la coopérative scolaire.

Le classeur de comptabilité est toujours à disposition pour ceux qui veulent le consulter. Il faut juste prendre rendez-vous avec Mme Le Blastier.

10. Manifestations festives pour cette année

A Noël, la coopérative offrira un spectacle aux enfants de l'école. Nous n'avons pas encore choisi lequel.

A Carnaval, Gérard Dalton amusera tous les élèves lors d'un bal.

Il y aura le kilomètre solidarité au mois de mai.

Pour finir l'année : les parents s'associeront à l'équipe enseignante pour organiser une semaine festive comme les années passées : du 17 au 21 juin. La kermesse de l'école aura lieu le vendredi 21 juin.

Nous avons déjà réservé un spectacle auprès de la compagnie Dounya.

Dates des prochains conseils d'école :

Jeudi 14 mars à 18h30

Lundi 17 juin à 18h30

Annexes :

Liste de présence

Règlement interne du conseil d'école

Règlement intérieur de l'école et charte laïcité